



Rétablissement des continuités écologiques sur les infrastructures de transport existantes

Présentation des résultats de l'appel à projets opérationnel MEDDE/DGALN/DEB



TITRE DU PROJET

Batrachoduc du Gaumont

PRÉSENTATION DU PROJET

Chaque année, une importante migration de crapauds communs et de batraciens est amenée à traverser la RD 657 lors de leur période de reproduction. Cette route à forte circulation sépare la forêt du Gaumont, lieu d'hivernage, des gravières situées en contrebas, lieux de reproduction, issues d'anciennes carrières de granulats d'exploitation récente.

Depuis 2005, sous l'impulsion du Parc naturel régional de Lorraine et sous l'égide de la Communauté de communes du Val de Moselle, des opérations de sauvetage étaient organisées annuellement face à l'importante mortalité de ces espèces, et grâce au soutien de plusieurs associations locales et de bénévoles. Des bâches étaient installées temporairement le long de la route, bloquant la migration des batraciens et des bénévoles se relayaient pour les transporter de l'autre côté de la chaussée.

Face à l'augmentation des populations de batraciens, et afin d'apporter une solution pérenne et efficace au sauvetage de ces espèces, la Communauté de Communes, soutenue par l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers, a souhaité créer un batrachoduc sur un linéaire total de 1,6 km. La conception de cet aménagement s'appuie sur la présence de murs de soutènement et de caniveaux en U déjà existants sur le site en raison de zones de glissement de terrains. Cet ouvrage est constitué de 14 traversées à double sens, réparties en 3 secteurs, et implantés à une profondeur de 2 m sous chaussée. Elles sont formées de cadres béton, de dimension 110 x 55 cm, permettant également à la petite faune de franchir la chaussée en sécurité. Sur chaque secteur, les traversées sont espacées de 30 m linéaires, et présentent une pente de 0,5 %. Les traversées ont été positionnées selon les couloirs préférentiels de migration, identifiés lors des campagnes de sauvetage menées par les associations depuis 2005.

PORTEUR DU PROJET

Communauté de communes du Val de Moselle



PARTENAIRES

CETE de l'Est, PnRL, Conseil régional de Lorraine, DREAL, FEDER, Conseil général, associations Torcol et Graine d'ortie

ESPÈCES CONCERNÉES

Crapaud commun, Crapaud sonneur à ventre jaune, Grenouille verte, Grenouille rousse, Triton alpestre, Triton crêté

CALENDRIER

Démarrage des travaux fin octobre 2012

Face aux conditions climatiques, le chantier a pris du retard et a dû être interrompu durant la période migratoire de février à août 2013. L'intégralité des travaux a été achevée fin novembre 2013. Depuis, le batrachoduc a fait l'objet d'un suivi lors de la migration 2014 par une étudiante en Licence professionnelle.

CONTACT

Philippe HARDY

Vice-Président en charge de la commission « Environnement et infrastructures »

Andréa MATTIOLI

Agent de développement local

MONTAGE FINANCIER

- 458 759 € HT soit 548 676 € TTC financé à hauteur de
- 25 % par le Conseil régional de Lorraine
- 25 % par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- 20 % par le FEDER
- 10 % par le Conseil général de la Moselle
- 20 % par la CCVM

TERRITOIRE CONCERNÉ

Espace naturel sensible des Gravières de Novéant-sur-Moselle

Le projet dans son environnement naturel et institutionnel

Les enjeux en termes de continuités écologiques du projet

L'ensemble de la vallée de la Moselle revêt un intérêt scientifique fort grâce au noyau de population du crapaud commun. Mais les continuités forestières reliant les milieux d'hivernation des amphibiens à leurs milieux de reproduction sont peu nombreuses et rompues par l'urbanisation et les voies de communication.

Le site de Novéant-sur-Moselle dénombre l'une des plus importantes populations de crapauds communs de Lorraine.

Lors des comptages annuels menés par les bénévoles, on dénombrait en 2005 plus de 8 500 crapauds. Grâce aux

opérations de sauvetage, il a été constaté une hausse croissante de la population de crapauds communs atteignant plus de 17 000 individus en 2011, lors du dernier comptage.

Avec la création du batrachoduc, les objectifs visés sont :

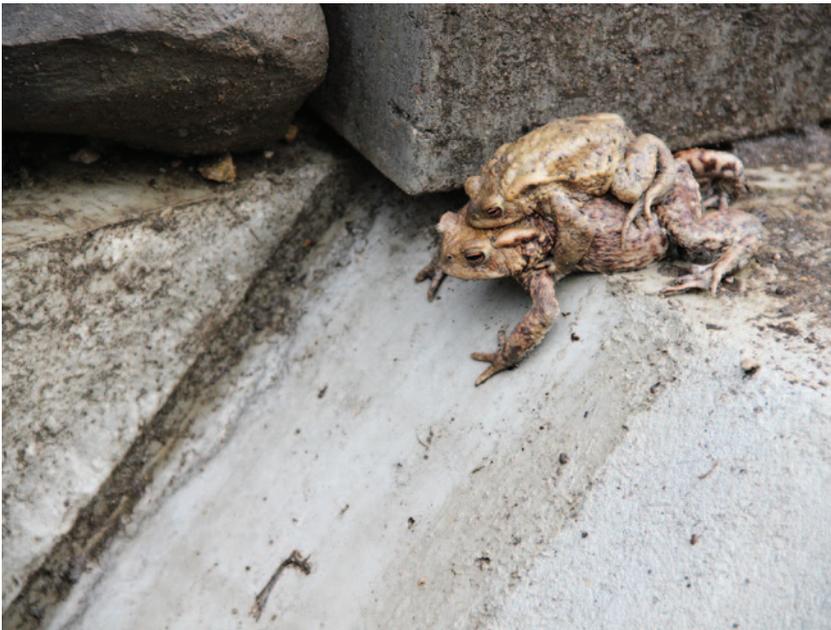
- la redynamisation de la population de crapauds communs,
- le rétablissement des autres espèces d'amphibiens sur le site du Gaumont.

Ce site dispose également d'un biotope favorable et les conditions sont optimales pour le rétablissement des autres espèces de batracien. Des pâturages non mécanisés et des prairies de fauche extensives,

issues de conversions de cultures, bordent dorénavant les accotements de l'ouvrage.

Lien et articulation avec le SRCE, notamment son plan d'action stratégique, ou d'autres documents de planification

- Le Schéma Régional de Cohérence Écologique de la région Lorraine est en cours d'achèvement et sera prochainement soumis à la consultation des collectivités locales et à l'enquête publique.
- Le projet de batrachoduc apparaîtra comme un projet pilote des trames vertes et bleues régionales au sein d'un futur guide pratique.



Migration 2013-2014



Batrachoduc du Gaumont



Batrachoduc du Gaumont

Les éléments à retenir (transfert d'expérience)

Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches) ; caractère exportable du dispositif pour d'autres projets

Cet aménagement a été conçu par un bureau d'étude spécialisé dans le BTP qui s'était adjoint les services d'une association environnementale, dotée d'un spécialiste herpétofaune. Ce naturaliste a fourni toutes les données et connaissances nécessaires pour appréhender la conception de ce projet, en s'appuyant sur des expériences de batrachoducs déjà réalisées.

L'ouvrage du batrachoduc du Gaumont dispose de plusieurs innovations techniques :

- Le dimensionnement et la typologie des traverses ont été définis en tenant compte des modes de déplacement des différents batraciens présents sur site (notamment des tritons et salamandres qui ne peuvent pas évoluer dans des buses rondes) et permettent le passage de la micro et petite faune.
- Les guides en acier, comme élément de blocage et de guidage, sont issus d'un système allemand breveté, utilisé spécialement pour ce type d'ouvrages.
- Les dispositifs de retenue de véhicules légers (MVL) sont détournés de leur usage premier, et constitue un système d'obstacle à la remontée/descente des batraciens, tout en respectant les contraintes imposées par la direction des routes du Conseil général.
- Les deux dispositifs de blocage permettent de guider les batraciens, sans implantation de caniveaux en U.
- Afin de s'adapter contraintes foncières du terrain, des caniveaux à grilles ainsi que des passages amovibles ont été implantés au droit des accès aux propriétés privées. Ils permettent de guider les batraciens vers les dispositifs de blocage et d'assurer un libre accès aux propriétaires et exploitants.

Méthode de suivi ou d'évaluation du projet

Pour 2014, la Communauté de communes du Val de Moselle a décidé de mettre

en place un suivi qualitatif de l'ouvrage, en s'adossant les services d'une étudiante stagiaire en Licence Professionnelle. Les missions de ce stage consistaient à observer et suivre la migration sur le terrain, d'en proposer une analyse scientifique, et d'établir un protocole de suivi pluriannuel en trouvant de nouvelles actions et partenariats. Le suivi qualitatif a été basé sur les observations ayant pu être réalisées par la stagiaire, l'analyse des photographies et vidéos prises à l'intérieur des buses. Les bénévoles associatifs qui souhaitaient participer à ce suivi ont pu assister la stagiaire en observations durant le week-end. Les observations ont porté à la fois sur l'ouvrage mais également dans les milieux environnants (gravières, prairies et fossés).

Un suivi quantitatif, dans la poursuite des comptages réalisés lors des campagnes de sauvetage par les associations locales, n'a pas pu être mis en œuvre par manque d'intérêt et d'investissement des bénévoles associatifs.

Les suites du projet

Pour être efficace, l'aménagement doit être correctement et régulièrement entretenu pendant l'hiver, et avant chaque migration : fauchage, rinçage et nettoyage des traverses et rampes d'accès, curage des caniveaux en U... Aussi, dans le cadre de la valorisation de l'Espace Naturel Sensible au sein duquel l'ouvrage est situé, la Communauté de communes du Val de Moselle a engagé plusieurs actions à l'automne-hiver 2013-2014. Une des actions phare de ces aménagements a consisté à convertir des cultures extensives, situées aux abords de l'ouvrage, en prairie de fauche, offrant ainsi un terrain plus approprié aux batraciens. D'autres actions seront engagées dans les années 2015-2016, poursuivant la mise en œuvre du plan de gestion et du plan d'aménagement du site, tels que la création de mares aux abords des gravières.

Facteurs de réussites

La réussite de cet aménagement repose sur la collaboration avec l'ensemble des partenaires du projet, notamment les associations locales et les experts herpétofaunes et techniques. Dès les prémices de la conception du projet, des données sur le fonctionnement biologique du crapaud et autres batraciens, ainsi que sur leurs comportements, ont pu être apportés et appréhendés. Ces éléments ont été définis localement et ont permis de rendre l'ouvrage totalement fonctionnel. Le projet a également pu se baser sur plusieurs années d'expérience et de recueil de données, permettant d'adapter l'ouvrage aux migrations et à leurs évolutions, notamment sur l'optimisation du positionnement et du nombre de traversées.

Difficultés rencontrées

Le batrachoduc se réalisant sur une chaussée départementale à fort trafic, des contraintes supplémentaires relatives à la sécurité routière ont dû être prises en compte dans l'élaboration du projet (éloignement minimal de l'aménagement par rapport à la chaussée), ainsi que durant le déroulement du chantier (alternat de circulation, viabilité hivernale). L'acceptation du projet par la population locale s'est avérée complexe. Les administrés ne comprenaient pas le choix d'un tel investissement financier en période de crise économique, alors que d'autres actions locales auraient pu être privilégiées. Il a été nécessaire d'engager un travail de communication à destination des administrés afin de justifier cet investissement financier engagé au service de la protection de l'ensemble de la biodiversité locale. Cette communication a également permis d'expliquer l'intégration du batrachoduc dans les démarches nationales de protection et de sauvegarde de la biodiversité et des Trames Vertes et Bleues.